L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 25 SEPTEMBRE 1887.

Le père Houp.

C'était fini. La capitulation était signée. Les trois couleurs descendirent du mât, et le drapeau britannique flotta dans l'air au-dessus du bastion où le père Houp était venu servir comme volontaire. Dans la plaine, devant les retranchements, l'armée anglaise poussa trois hourras de triomphe.

Le père Houp jeta là le fusil qu'on lui avait donné et rentra en ville.

Il traversa le camp Yolof, descendit la rue que nous appelons aujourd'hui la rue des Limites et arriva à la place du Gouvernement. Là aussi les couleurs anglaises étaient hissées au mât; le père Houp continua sa marche. Il prit la chaussée, suivit la longue rue Moka, et sortit de Port-Louis par la route du Grand Port.

C'était au Grand Port qu'il allait. Trois ans auparavant, pendant une bordée qu'il courait à terre entre deux croisières, le hasard l'avait conduit à la pointe d'Esny. Le lieu lui avait plu : la solitude, de grands filaos, la mer tout près. Il y avait là une case habitée par un vieux noir et une vieille négresse; le père Houp avait acheté la case cinq napoléons, et en avait donné trois au bonhomme pour garder la cabine et l'entretenir jusqu'au jour où il reviendrait l'habiter. Et le père Houp revenait.

Du tertre situé à la pointe là-bas, on voyait l'Ile-la-Passe et l'endroit précis où était embossée "la Bellone," à bord de laquelle la balle anglaise lui avait cassé les deux doigts qui manquaient à sa main droite. En avait-il de ces comptes à régler avec ces gens-là! Ce coup de sabre, là, sur la joue gauche; et ce coup de baïonnette, ici, dans le côté. Comment! comment! c'était fini de leur payer tout ça! la paix était faite! l'Ile de France était à eux!

Le père Houp marcha toute la nuit. Au point du jour, il arriva à sa case. La vieille négresse le reconnut. Mais qu'allait-elle devenir s'il lui prenait la case? Son bonhomme était mort; où irait-elle?

Le vieux matelot la garda à son service. C'est elle qui irait aux provisions à Mahébourg; il ne voulait pas, lui, s'exposer à les rencontrer. Quand il voyait un habit rouge, le sang lui montait aux yeux; mieux valait rester bien tranquille dans son coin, loin de toute habitation, loin de toute tentation mauvaise. Il avait cinq cents francs en or dans sa ceinture, le reste de ses parts de prises; avec ça et la pêche, il pouvait attendre. Car, bien sûr, un jour ou l'autre l'empereur enverrait une de ses flottes pour leur reprendre son Ile de France.

La vieille négresse conduisit au père Houp un pêcheur qui lui vendit une pirogue et ce qu'il lui fallait d'engins de pêche.

Six mois se passèrent. La bonne femme était bien vieille; elle mourut. Le père Houp lui creusa une fosse profonde au pied d'un grand filao, et l'enterra dans le sable avec ce qu'il savait de prières. Puis il réfléchit.

Il n'y avait pas moyen de faire autrement! Il irait donc une fois la semaine à Mahébourg, en attendant qu'il trouvât quelqu'un pour lui porter ses vivres. Il irait le soir, à l'heure où l'obscurité éteint les couleurs; s'il rencontrait un habit rouge, ça lui brûlerait moins les yeux. Mais n'importe! coûte que coûte, il faudrait trouver quelqu'un; c'était jouer un jeu trop dangereux : le vieux matelot se connaissait.

Deux mois s'écoulèrent. Un soir que le père Houp revenait de Mahébourg, il rencontra à la sortie de la ville une petite fille qui pleurait. Il alla à elle. C'était une mignonne petite mulâtresse de huit à neuf ans, pieds nus, en guenilles. Le père Houp l'interrogea. Sa mère était morte depuis deux jours; elle ne savait où aller pour avoir à manger. Elle n'avait pas de parents; sa mère lui avait dit que du côté de la Villebague elle devait avoir un vieux tonton. Mais c'était bien loin, la Villebague: elle ne connaissait pas du tout son tonton qui s'appelait Zidore, et qui peut être était mort, lui aussi. Elle, elle se nommait Alfréda.

Le père Houp prit la petite par la main et la conduisit à sa case.

Alfréda savait cuire le manger. Le père Houp lui offrit de rester avec lui; il serait bien bon pour elle, elle ne manquerait de rien, et il lui donnerait une robe. Elle n'aurait rien à faire, qu'à piler le riz, gratter le poisson et aller aux provisions à Mahébourg. La promesse de la robe décida la petite fille; elle accepta.

Cependant les années succédaient aux années: Alfréda grandissait, et les yeux du père Houp s'usaient à regarder au large si la flotte française n'arrivait pas qui venait reprendre l'île à ces gens-là. Puis on apprit ici l'abdication de Fontainebleau, les Cent Jours, Waterloo. Il en parvint quelque chose aux oreilles du père Houp qui haussa les épaules avec mépris: c'était un tas d'infâmes mensonges qu'ils mettaient en circulation pour décourager les braves matelots qui attendaient. Autant de plus à ajouter à leur compte! Il grossissait terriblement, ce compte-là; le père Houp vieillissait à toujours se manger le sang, et dès que le temps prenait le nord et se chargeait de lourdes vapeurs chaudes, tous les trous de sa peau se mettaient à lui faire mal, celui du côté surtout. "Bon, bon! on règlera."

On ne devait pas régler. Un jour, le père Houp signala de loin une voile. Tout son sang ne fit qu'un tour, c'était un français, une frégate! Impossible de s'y tromper, il la connaissait trop bien, ce gabarit-là! La frégate s'en vint reconnaître la terre de tout près. Le vent déploya en grand le pavillon qui battait à sa corne d'artimon : le drapeau était blanc. Tout blanc! pas de bleu, pas de rouge, tout blanc! Le vieux matelot s'assit sur la table, la tête entre ses mains. Ainsi, tout cela, c'était vrai. Le père Houp crut qu'il allait mourir. Fini! fini! plus rien! jamais! jamais!

Il revécut toute sa vie. A onze ans, il partait de son petit port de Bretagne comme mousse, et il s'en allait du côté de l'Amérique. On se battait contre eux, il se souvenait bien. Puis on avait fait semblant de signer la paix; mais, à la Révolution, ça avait recommencé tout de suite, et il était arrivé dans nos mers. Son temps de service étant fini, il s'était enrôlé avec Surcouf pour faire la course. Ça, c'était le bon temps de sa vie. Jusque-là on l'avait appelé Guillaume, Guillaume tout court, ou Guillaume le Taciturne d'après un lieutenant qui avait trouvé ce sobriquet-là sous prétexte qu'il ne causait jamais. Mais, un jour, Surcouf l'avait débaptisé et rebaptisé le père Houp. Voici pourquoi. Ce jour-là, on avait abordé un anglais. Suivant sa coutume, Surcouf avait descendu le capitaine d'un coup de fusil, et l'on se battait corps à corps, lui rien qu'avec son couteau, parce qu'il n'avait un coup qu'il ne manquait jamais. Il allait à son adversaire bien en face; l'homme lui tirait un coup de pistolet et lui jetait son coup de sabre ou de hache; il s'effaçait vivement sur la droite, prenait l'autre à la gorge, et lui enfonçait son couteau par derrière entre les deux épaules en criant "houp," c'était plus fort que lui. Ce jour-là, il avait crié houp cinq fois, presque dans l'oreille même de Surcouf, et l'affaire finie Surcouf l'avait fait avancer à l'ordre en l'appelant le père Houp. Le nom lui était resté avec sa part de prise. Ah! le bon temps! le bon temps! Et c'était fini, fini, fini!

Le père Houp, qui n'avait jamais été gai, devint triste, il n'avait jamais été bavard, il restait maintenant des jours entiers sans dire un mot. Alfréda commençait à s'ennuyer ferme. Il l'aimait pourtant, cette enfant! Sans elle, il y a longtemps qu'il serait allé à Mahébourg en plein midi, et tout serait réglé maintenant. Avec ça qu'il y tenait à sa peau! une vieille peau toute trouée qui lui faisait mal de partout. Ah! sans l'enfant, ça ne serait pas long!

Mais il y avait l'enfant. Aussi, du plus loin qu'il voyait quelque chose de rouge, le père Houp, s'il était à terre, rentrait dans sa case et s'enfermait; s'il était en mer, il courait un bord avant d'atterrir, pour laisser à ça le temps de s'en aller.

Alfréda avait seize ans maintenant. C'était une admirable fille: le buste plein, luxuriant, bien assis sur une taille fine et souple où se rattachaient avec un rare bonheur de lignes des hanches larges jusqu'à la violence; l'air de la mer avait brûlé quelque peu ses pieds fins et cambrés et ses mains aux longs doigts retroussés, mais le hâle avait refusé de la mordre au visage où sous la peau mate on voyait courir un sang rouge qui incendiait les lèvres ardentes comme le regard des yeux noirs énormes qui mangeaient toute la figure.

Alfréda s'ennuyait.

Un jour, deux jeunes officiers de la garnison de Mahébourg, en promenade par là, poussèrent leurs chevaux du côté de la case du père Houp. Pris à l'improviste, le matelot n'eut que le temps de se jeter dans la cabane et de fermer sa porte; Alfréda était dehors, à quelque distance dans la grande allée de filaos. Elle croisa au passage les deux cavaliers. L'un d'eux, pour mieux voir la belle fille, arrêta court son cheval, et la belle fille le regarda. C'était, lui aussi, un admirable jeune homme: grand, blond, fin, blanc à miracle, avec de grands yeux clairs d'un bleu d'acier. Jamais contraste plus frappant de deux beautés plus dissemblables. Ils s'admiraient l'un l'autre et leurs regards se le disaient sans détour.

Le lendemain, le père Houp monta de grand matin dans sa pirogue: il s'en allait pêcher hors des récifs, dans la haute mer. Chaque fois qu'il avait vu du rouge, il lui fallait tout le bleu de la grande eau pour éteindre la brûlure de ses yeux.

Alfréda se fit belle: elle sentait bien que le cavalier au regard d'acier allait revenir. Elle s'assit contre un filao, à la place même où il s'étaient rencontrés la veille, et elle attendit. Le soleil montait. Il ne venait pas. Il était midi. Du sable blanc tout embrasé s'échappait une aveuglante poussière de rayons; elle ferma les yeux. Les lames molles, en mourant sur la plage, répétaient leur chanson monotone, l'haleine du large faisait murmurer aux filaos leur longue plainte alanguissante. La belle fille avait mal dormi cette nuit-là; elle sentit dans ses veines se glisser la torpeur de l'heure chaude, et la tête appuyée sur son bras nu elle s'allongea sur la couche élastique que font au pied des filaos les fines brindilles résineuses qui tombent des branches. Elle s'endormit. Quand elle rouvrit ses yeux, réveillée par le bruit que faisait le cheval en s'ébrouant, le bel officier rouge était assis tout auprès d'elle et la regardait. Elle sentit que tout son sang lui remontait au visage: elle resta allongée et referma les yeux. Puis elle les rouvrit et ils restèrent là se regardant. Ils n'essayaient pas de causer, ils savaient bien qu'ils ne se comprendraient pas; mais qu'avaient-ils besoin de parler? Elle sentait dans sa poitrine comme de grands coups sourds; puis, plus rien: son cœur ne battait plus.

Quand il se pencha vers elle et qu'il approcha son visage du sien, elle tendit ses lèvres et ne vit plus rien.

Il se faisait tard. Il remonta à cheval après l'avoir une dernière fois toute enveloppée dans ses bras. "*To-morrow*". Elle comprit que cela voulait dire: à demain. Et l'habit rouge disparut au détour de la longue allée verte.

Quand le père Houp rentra, le riz n'était pas encore pilé. On soupa tard ce soir-là.

Le vieux corsaire n'était pas un bien sagace observateur; mais comment, sans être absolument aveugle, n'aurait-il pas remarqué toutes les belles affaires qu'un jour après l'autre arborait la toilette d'Alfréda? Il eut presque envie de lui demander d'où lui venait toute cette braverie; mais il était philosophe, le bonhomme; et puis, après tout, ça ne le regardait pas; ce n'était pas sa fille, cette petite; et elle était d'âge. Il n'importe: tout cela n'était pas pour le rendre plus gai; car il sentait venir le jour où la jeune fille le planterait là, tout seul encore au bord de la mer, sous les grands filaos. Il était bien vieux, il était bien las: qu'est-ce qu'il deviendrait? Non, non, décidément, il ne l'aimait guère l'amoureux d'Alfréda, et le monsieur faisait bien de se tenir à longueur de gaffe.

Trois mois se passèrent. Un jour, l'officier rouge ne vint pas au rendez-vous. Alfréda, ce soir-là, refusa de cuire le manger; elle était malade et n'avait pas faim. Le père Houp soupa comme il put.

Le lendemain, au petit point du jour, Alfréda partit pour Mahébourg: elle avait affaire. Le bonhomme ne lui répondit rien, parce qu'il sentait qu'il allait se mettre en colère. Il monta dans sa pirogue et, quoique la mer fût dure, il sortit par la passe et s'en alla dehors.

Le temps se mit à la pluie, et le père Houp commença à souffrir de toutes ses blessures. Il voulut rentrer par-dessus les récifs, car la mer était tout à fait pleine et il y avait là tout près un petit chenal qu'il connaissait bien. L'eau bouillonnait sur les coraux: il faillit chavirer, il perdit sa gaffe, mais il passa. Il était en dedans; la case était loin et il se sentait bien fatigué. Il piqua droit au rivage, mouilla la pirogue avec la grosse pierre qui lui servait d'ancre, et il revint chez lui par les filaos.

A un quart de mille de la case, dans un épais bosquet de veloutiers tout enchevêtré de liane-sans-fin, il vit quelque chose de rouge, et ce rouge-là il le connaissait trop bien, c'était leur rouge. Le père Houp tâta machinalement à son côté: le couteau était là à sa ceinture, dans sa gaine de cuir. Il ferma les yeux et se mit à marcher vite pour dépasser les veloutiers. Son pied se prit dans un sarment de liane qui traînait par terre; il trébucha et lâcha un juron. Du bosquet partit un cri: c'était la voix d'Alfréda.

Le père Houp s'élança vers le bosquet; la jeune fille s'échappa d'un autre côté et se sauva en courant. Le vieux matelot et l'officier rouge se trouvaient face à face. L'officier n'eut pas de peine à comprendre ce qu'il y avait dans les yeux sanglants de cet homme qui venait à lui le couteau à la main; il saisit son sabre qui était par terre à côté de lui, et dégaina. Le matelot eut un éclair de joie dans les yeux: "A la bonne heure! comme autrefois" et il se précipita sur l'homme, son couteau levé. L'autre lui jeta son coup de sabre: il s'effaça vivement sur la droite; d'une main il le prit à la gorge et de l'autre il lui enfonça son couteau par derrière entre les deux épaules en criant: "houp!" L'officier rouge tomba comme une masse.

Le vieux matelot s'assit à côté de lui. L'Anglais était mort; il le savait bien. Le père Houp, l'œil perdu à l'horizon bleu, s'abîma dans ses pensées. Il resta là une demi-heure peut-être; puis il se releva; son parti était pris. Il détacha d'autour de ses reins sa ceinture où il y avait treize napoléons d'or, et la mit dans la poitrine du mort, sous son uniforme: il ne voulait pas qu'on crût qu'il l'avait tué pour le voler. Puis il reprit le chemin de sa pirogue. Il coupa la corde qui la retenait, la remit à flot et poussa. Il ne voulait pas être pendu; il ne voulait pas être enterré en terre anglaise.

La nuit arrivait, le reflux portait dehors.

Le père Houp prit la passe et sortit. Cette nuit-là, il y eut grain sur grain.

CHARLES BAISSAC.

(Dans la *République Française.*)

La première soirée.

Desfluttes est employé surnuméraire dans une administration. Il y a huit jours, son chef de bureau, M. Le Chasseur, l'a fait appeler dans son cabinet, et lui a dit:

—Monsieur Desfluttes, je suis content de votre travail. Pour vous prouver ma satisfaction, je vous invite à la soirée que je donne chez moi, jeudi prochain. On dansera.

Le surnuméraire s'est confondu en remerciements et n'a rien eu de plus pressé que d'annoncer cette bonne nouvelle à tous les autres employés, en faisant le fier auprès de ceux qui n'ont pas été invités, et, surtout, auprès de Perdreau, son ennemi personnel, celui qui lui a joué tant de vilains tours, et qui est en mauvais termes avec M. Le Chasseur.

Tout le bureau est au courant de cette invitation, la première qu'ait jamais reçue Desfluttes. Aucun jour de la semaine ne s'est passé sans qu'on en parlât. On a délibéré sur l'heure à laquelle il convenait d'arriver. Neuf heures, c'est peut-être un peu tôt? Dix heures, c'est peut-être un peu tard? Se présenter à neuf heures et demie, paraît, à l'unanimité, le plus convenable.

Le bienheureux surnuméraire a composé et appris par cœur une dizaine de formules d'invitation pour le bal; aussi, quand on lui demande le dossier d'une affaire, il répond par un: Mademoiselle, voulez-vous me faire l'honneur de danser avec moi la prochaine polka?

Perdreau l'a même surpris, valsant avec une chaise, à laquelle il adressait de gracieux sourires, en penchant la tête d'un air langoureux.

Enfin, le soir solennel est arrivé.

Desfluttes, en sortant de son bureau, a couru louer un habit, puis il a dîné sobrement. Il faut être frugal, quand on veut avoir la langue prompte aux réparties aimables, et les pieds agiles aux chassés-croisés des quadrilles. Il a passé chez le coiffeur et il vient d'achever sa toilette. Ses cheveux, luisants de pommade, forment deux masses compactes, séparées par une belle raie blanche. Il a versé, dans son mouchoir, la moitié d'un flacon de Lubin. Il embaume à quinze pas. La joie, l'orgueil, le rendent un peu fiévreux. Ça doit être si beau, une soirée chez le chef!

Neuf heures sonnent. Il est temps qu'il parte. Il jette un dernier coup d'œil dans sa glace, et se regarde avec complaisance. Le plastron de sa chemise est bien tiré, les boutons tiennent en place, sa cravate forme un nœud correct, ses gants, d'un blanc immaculé, ne font pas un pli. Il enfile son pardessus, il va partir, il a déjà la main sur la clef de sa porte, lorsqu'il s'aperçoit qu'il oublie son chapeau.

—Suis-je distrait! dit-il.

Il ouvre son armoire, prend son gibus, le déplie. *Crac!* avec un petit bruit sec, comme un ricanement, un ressort se casse. Le bout vient piquer la soie et la perce. Heureusement, que le trou est tout petit; il ne se verra pas. Seulement, le chapeau qui se tient droit d'un côté, penche de l'autre. Desfluttes essaye de remettre le ressort en place. Travail inutile! Le malheureux ressort ne veut pas tenir. Le gibus est à peine posé sur la tête, qu'il s'affaisse comme pris d'une syncope.

Aux grands maux, les grands remèdes. L'employé tire du fond d'une armoire un rouleau de fil de fer, et raccommode, tant bien que mal, la mécanique. Enfin le chapeau se tient droit.

Neuf heures et demie sonnent. Desfluttes pense qu'il faut se hâter, pour ne pas arriver trop tard. Il dégringole quatre à quatre l'escalier, et descend la rue Soufflot, aussi vite que le lui permet une petite boue glissante, qui rend périlleuses, la marche rapide.

A chaque pas, ses escarpins pinchent, et semblent dire aux passants:

—C'est nous qui allons au bal de monsieur le chef.

Et le surnuméraire redresse la tête, bombe la poitrine, et élargit les coudes d'un air conquérant. Il marche au beau milieu du trottoir, qui ne lui semble pas assez large pour sa gloire.

Il n'a qu'une inquiétude, au sujet de son chapeau. Si son raccommodage allait craquer? Il s'efforce de n'y pas penser, mais, quand il passe devant une glace, il y jette un coup d'œil à la dérobée, pour voir si son gibus se tient bien droit. Il reprend confiance, en constatant sa solidité.

Mais voilà qu'en passant sous un bec de gaz, machinalement, il regarde ses gants pour admirer comme ils lui vont bien. Horreur! Ils ont perdu leur blancheur immaculée. Le contact du fil de fer les a graissés, celui de la rampe de l'escalier les a noircis.

Le chemisier du coin est fermé. Il faut courir jusqu'au gantier du carrefour Buci en acheter d'autres.

Les horloges marquent neuf heures trois quarts quand Desfluttes sort du magasin. Il se hâte par l'incommode rue Saint-André-des-Arts, filant le long des trottoirs étroits, rasé par les rues des voitures, qui épaillent des rosaces de boue. Tout en marchant d'un pas précipité, il enfile ses gants, qu'il n'a pas pris le temps de faire ouvrir, et qui, trop étroits, résistent à ses doigts impatients.

Enfin, il arrive au pont Saint Michel. Il se met à courir, quant un coup de vent enlève son chapeau dans la Seine. Pour rattraper son couvre-chef, il se précipite vers le parapet d'un tel élan, qu'un gardien de la paix, croyant qu'il va se jeter à l'eau, le saisit à bras le corps.

—Mon chapeau! mon chapeau! crie Desfluttes en se débattant et en tendant les bras vers le fleuve, où vient de disparaître le malheureux gibus.

L'agent pense avoir affaire à un joueur malchanceux qui veut se suicider et s'attache à lui étroitement. La foule s'amasse. D'autres gardiens de la paix arrivent, on emmène l'employé devant le commissaire de police, où tout s'explique, non sans peine.

Desfluttes est rendu à la liberté comme dix heures et demie sonnent à l'horloge du palais de justice. Il y a une heure qu'il devrait être chez M. Le Chasseur; son chef l'attend peut-être? Heureusement qu'il y a un chapelier tout près. Il y entre, prend le premier gibus venu, paye et s'élance au pas de course à travers le boulevard du Palais.

Du coin de la rue de Lutèce, débouche un monsieur, également fort pressé. Ils se heurtent en pleine poitrine.

—Maladroit! gronde le monsieur.

—Imbécile! s'exclame Desfluttes.

—Monsieur, voici ma carte, réplique l'inconnu d'un ton sec. Votre adresse?

—Rue Soufflot! répond l'employé, qui continue sa course, mais un peu moins rapidement, cette fois, crainte d'attraper en route un second duel.

Enfin, il arrive sur le quai de la Mégisserie, à la porte de son chef. Au troisième étage, les fenêtres sont brillamment éclairées. On entend les mesures d'une polka.

Il sonne si violemment, que la poignée manque de lui rester dans la main. La porte cochère s'ouvre, il se précipite, enjambe quatre à quatre l'escalier, arrive au troisième, tire, coup sur coup, le bouton du timbre, et entre comme une trombe dans l'antichambre.

Une glace lui renvoie son image. Il se voit tel que la course et ses incidents l'ont fait: le visage rouge, la tête couverte d'un chapeau trop large, la chemise remontée, le plastron, le col et la cravate fripés. Il aperçoit ses escarpins crottés et son pantalon moucheté, jusqu'aux genoux, d'innombrables taches de boue. Le regard étonné dont le domestique le dévisage lui confirme l'inconvenance de sa mise. Il comprend l'impossibilité de se présenter au salon, et, comme il entend qu'on approche de la porte d'une pièce qui donne sur l'antichambre, il tourne brusquement sur ses talons, et, sans avoir dit une parole, il s'enfuit et descend l'escalier avec encore plus de rapidité qu'il ne l'a monté; pas assez vite, pourtant, pour qu'il n'entende la voix de M. Le Chasseur demander:

—Qui donc a sonné si fort?

Et le domestique de répondre:

—C'est un fou qui est entré et reparti sans dire un mot.

Desfluttes remonte lentement le boulevard Saint-Michel, évitant de faire pincher ses escarpins, baissant la tête et serrant les épaules. Il a retiré ses gants blancs qui le feraient remarquer, et boutonne le col de son paletot pour cacher sa cravate. Il file loin de la lumière des becs de gaz, rasant les murs dans l'ombre des maisons, tremblant de rencontrer un collègue du bureau.

Il suppute ce que lui coûte cette soirée manquée; la séance chez le coiffeur, la location de son habit, une paire de gants tâchés, un chapeau dans la Seine; c'est un total de 30 fr., et il gagne 120 francs par mois. C'est un désastre.

Et s'il n'y avait que de l'argent perdu! Mais il y a aussi la sympathie de son chef gravement compromise, et un duel en perspective: Un duel....un égorgement plutôt, car le malheureux surnuméraire n'a jamais tenu une épée, ni un pistolet, et son adversaire est un capitaine en retraite; sa carte l'indique. Heureusement, qu'il croit se rappeler d'avoir oublié, dans sa précipitation, de lui indiquer le numéro de sa maison. Oui, mais l'autre sait le nom de la rue, il fera peut-être le guet, pour surprendre l'employé, et le forcer à se battre!

Quelle vie de terreurs s'apprête pour lui!

Ce qui n'empêche pas, que le lendemain, quand Desfluttes arrive au bureau, les traits fatigués par l'insomnie, car il n'a pu fermer l'œil de la nuit, et que Perdreau lui demande:

—Eh bien, ce bal?

Il ne réponde bravement:

—Splendide! Je n'aurais jamais cru que je m'y amuserais autant! Et des gens aimables! J'ai dansé trois fois avec Mme Le Chasseur.

Figurez-vous, qu'à la dernière valse, elle me disait....

—Tiens! Elle est bien bonne! s'écrie un employé qui n'écoute pas Desfluttes et qui est plongé dans la lecture du *Petit Journal.*

—Qu'y a-t-il?

—Je lis dans les Faits divers: "On annonce le départ précipité du capitaine brésilien Santabroque, qui s'était fait sur le boulevard un renom d'impertinence, par ses allures de matamore. Ce fameux capitaine avait été, paraît-il, tout simplement capitaine aux subsistances, au Brésil, et n'avait jamais manié l'épée autrement qu'en parole. On prétend même que son départ a pour cause la crainte d'un duel."

En entendant ces mots, Desfluttes tire de sa poche la carte de son adversaire. O bonheur! il lit le même nom: "Santabroque," et, saisissant la balle au bond, il s'écrie d'un ton indigné:

—Ah! le lâche! C'est avec moi qu'il devait se battre. Il a eu peur d'une correction!

—Il devait se battre avec vous?

—Oui. Hier soir, sur le boulevard du Palais, comme je m'en allais chez M. Le Chasseur, un homme, débouchant de la rue de Lutèce....

Et Desfluttes, pérorant au milieu d'une galerie attentive, commence à se faire une réputation de héros.

PAUL VERDUN.

(Dans le *Petit Journal* de Paris.)

LA FIDÉLITÉ D'UN CHIEN. — On a trouvé, récemment, dans les taillis de la commune de la Barde (Dordogne), France, le cadavre de M. Andenaud, ancien maire de Laroche-l'Abeille. Il était pendu à un chêne, à environ 80 centimètres du sol, et il ne restait plus de ce corps humain que le tronc; les jambes, les cuisses et le bas-ventre avaient été dévorés par les carnassiers.

On a trouvé, dans une poche, une lettre où le pendu déclarait qu'il mettait fin à ses jours par suite de chagrins d'amour.

Bien que la mort remontât à une dizaine de jours, le chien de M. Andenaud était resté à côté du cadavre de son maître.

Du *Gaulois:*

Instance de divorce.

Le président du tribunal essaie de réconcilier les époux:

—Comment voulez-vous que je prononce le divorce contre vous? Vous ne vous êtes même jamais battus!

Le mari, d'un air de repentir:

—Ce n'est pourtant pas les occasions qui nous ont manqué.... Mais on est si bête!

Tribunal correctionnel.

Le plaignant au président:

—Oui, mon juge, je reconnais ce mouchoir, il était bien à moi....

—Qu'en savez-vous? dit le président. Il n'a aucune marque particulière et j'en ai un pareil dans ma poche....

—C'est bien ça, répond imperturbablement le plaignant: on m'en a volé plusieurs.

Album d'un financier.

A sa première culotte, l'enfant n'a rien de plus pressé que de chercher ses poches.

Devenu homme, il ne pense plus qu'aux poches des autres.

Pont de la Concorde.

Un individu a jeté sa femme à l'eau et, ayant plongé tout aussitôt, l'a retiré saine et sauve.

Comme on le questionne sur son étrange conduite:

—Oh! c'est bien simple, dit-il. Elle ne veut pas se baigner, alors j'emploie les grands moyens!

Pensées et maximes.

Un bienfait qui se fait trop attendre, est gâté quand il arrive.

OXENSTIERN.

Il est des jours heureux, il n'est point de vie heureuse; ce serait un congé enchanteur sans réveil.

DUCLOS.

La conscience est la voix de l'âme, les passions sont la voix du corps.

J.-J. ROUSSEAU.

On ne donne rien si libéralement que ses conseils.

LA ROCHEFOUCAULD.

Lorsque toute illusion s'est évanouie, et que le premier accent une fois essayé on a pris son parti avec le malheur, il en résulte dans l'âme, du moins à la surface, un grand apaisement.

SAINTE-BEUVE.

Oublie les injures, jamais les bienfaits.

CONFUCIUS.

L'avarice ravit aux autres, pour se refuser à elle-même.

SÉNÈQUE.

L'amour-propre des sots excuse celui des gens d'esprit, mais il ne le justifie pas.

DE LÉVIS.

Il y a peu de vices qui empêchent un homme d'avoir beaucoup d'amis, autant que peuvent le faire de grandes qualités.

CHAMFORT.

La modeste et douce bienveillance est non seulement une vertu, un devoir, un sentiment, un plaisir; elle est encore souvent une puissance qui donne plus d'amis que la richesse, et plus de crédit que le pouvoir.

DE SÉGUR.

On parle souvent de la conscience: il serait peut-être plus à propos de parler des consciences; car on en voit de toutes sortes, de toutes tailles, de toutes qualités, de toutes saisons; il en est de sévères, de douces, de fières, de commodes, de clairvoyantes, d'aveugles, de larges, d'étroites, d'impérieuses, de silencieuses; elles varient comme les temps, les lieux, les lois, les intérêts, les circonstances et les partis; elles se ressemblent si peu qu'on conçoit à peine qu'elles soient de la même famille, et qu'elles portent le même nom.

DE SÉGUR.

L'art de la parenthèse est un des grands secrets de l'éloquence dans la conversation.

CHAMFORT.

Le goût de la vérité pure, le sentiment du beau séparé de tout autre besoin, sont des plantes délicates autant que nobles; il leur faut un ciel pur, un soleil brillant, une atmosphère douce. Elles courbent la tête et se flétrissent au milieu des orages.

GUIZOT.

Il existe chez certaines personnes une horreur pour toute espèce de gêne, qu'on décore du nom d'indépendance de caractère, et qui tient bien plus souvent à la paresse qu'à la hauteur de l'âme.

MME GUIZOT.

Il n'y a point de si dangereuses passions que celles qui sont d'une basse origine, car elles sentent cette bassesse, et cela les rend furieuses. Elles cherchent à la couvrir sous des crimes, et à se donner par les effets une sorte d'épouvantable grandeur qui leur manque par le principe.

CHATEAUBRIAND.

La bienfaisance est, aux yeux des hommes dont le jugement n'est pas corrompu par le fanatisme, la vertu par excellence.

BROUSSAIS.

La gloire est le cri de la reconnaissance du genre humain.

VICTOR COUSIN.

Celui qui ne pratique la vertu que dans l'espérance d'acquérir de la renommée est près du vice.

NAPOLÉON.

On apprend la mort pour la première fois quand elle tombe sur ce qu'on aime.

MME DE STAEL.

C'est le fait des âmes faibles de se corrompre dans l'adversité; les âmes fortes s'y éprouvent.

GEORGES SAND.

Si l'on juge de l'amour par la plupart de ses effets, il ressemble plus à la haine qu'à l'amitié.

LA ROCHEFOUCAULD.

Tous les bienfaits ne partent pas de la bienfaisance.

DUCLOS.

On n'est pas à couvert de la calomnie, même par l'inviolabilité du malheur.

LACRETELLE.

Ne pouvoir supporter tous les mauvais caractères qui sont dans le monde, c'est n'être pas d'un bon caractère; il faut dans le commerce, des pièces d'or et de la monnaie.

LA BRUYÈRE.

Le bonheur est l'absence des peines, comme la santé est l'absence des maladies; c'est un état de calme qui n'avertit pas de même que le plaisir ou la douleur; aussi, sans les regrets, on ne saurait pas que l'on a été heureux.

DE LÉVIS.

A la chasse:

Tropoil vient de lâcher, en pure perte, ses deux coups de fusil sur une compagnie de perdreaux.

—Nom d'un chien! s'écrie-t-il avec impatience, rien n'est si difficile que de tuer les perdreaux, quand ils sont, comme cela, réunis en bande!

—Il semble qu'au contraire....

—Mais non! En se plaçant les uns devant les autres, ils se protègent entre eux?

A la suite d'un pari, Calino a failli s'étrangler en essayant d'avaler une pièce de cinquante centimes.

—Probablement, disait-il en revenant à la vie, que c'était une pièce fausse; impossible de la faire passer.

Sybaritisme.

Un homme, qui aime à jouir de la vie, disait à un ami:

—Si vous voulez goûter dans toute sa plénitude le sommeil particulièrement délicieux de la sixième heure du matin, et que vous vous trouviez éveillé, il y a une chose bien simple à faire.

—Dites?

Figurez-vous qu'il faut vous lever pour une affaire urgente, même pour un devoir sacré à remplir, et aussitôt vous vous rendormez comme un bienheureux!

—Vous vous ennuyez? dit Taupin à la comtesse. Eh bien! je vous fais une proposition: je vais vous embrasser jusqu'à ce qu'il y en ait un de nous deux qui s'en embête!

Un duelliste avait l'habitude, chaque fois qu'il croisait le fer, même avec quelqu'un à qui il n'en voulait pas beaucoup, de ne pas le lâcher jusqu'à ce qu'il eût très sérieusement "mouché" son homme.

Il appelait cela:

—Faire honneur à ses "engagements."

ASSURANCES.

Quinzième Etat Annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurance Teutonia
De la Nouvelle-Orléans.

La compagnie conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année expirant le 31 décembre 1886.

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie		$157,961 53
Sur les risques maritimes		14,025 64
Sur les risques de rivières		12,829 57
		$178,816 74
Primes non acquises pour 1885		85 676 43
		$264,493,17
A déduire:		
Pertes payées sur les risques d'incendie	$61,504 93	
Pertes payées sur les risques maritimes	8,687 48	
Pertes payées sur les risques de rivières	8,396 34	
Réfraction et commission	20,109 90	
Réassurances	20,178 01	
Primes remboursées	9,727 83	
Dépenses d'agence	1,138 27	
Dépenses, taxes, licences moins l'intérêt	9,126 19 —	147,966 90
		$96,526 27
Réserves pour primes non payées acquises 13 déc. 1886	$60,536 55	
Dix pour cent intérêt sur le capital pour l'année	25,000 00	
Réserves pour pertes non ajustées	7,600 44	
Surplus	3,389 28 —	96,526 27

ACTIF.

Argent comptant	$ 42,701 48
Bons des Etats Unis valeur du marché	38,531 25
Bons consolidés de la ville cours du marché	190,968 50
Autres valeurs et bons cours du marché	11,450 00
Prêts sur hypothèques	76,391 66
Propriétés foncières	37,750 00
Prêts sur valeurs collatérales	56,960 00
Billets à prime et billets à recevoir	4,795 90
Primes en cours de collection	24,192 48
Meubles de bureau	1,000 00
	$414,606 27

PASSIF.

Capital	$250,000 00
Fonds de réserve	80,000 00
Réserves pour primes non acquises	60,536 55
Intérêt dividende non payé	580 00
Pertes non ajustées	7,600 44
Surplus	3,389 28
Intérêt sur le fonds capital dû janvier 1887	12,500 00
	$414,606 27

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

W. B. SCHMIDT, Président.
F. RICKERT, Vice Président.
ALBERT H. NOLL, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, le 15 janvier 1887.

A. HERO, Jr., Notaire Public.

A une réunion du Conseil de Directeurs de cette compagnie tenue le 13 courant, il a été décidé de payer sur demande un second intérêt dividende semi-annuel de Cinq pour cent sur le fonds capital faisant dix pour cent pour l'année 1886.

CONSEIL DE DIRECTEURS.

H. BUDDIG,	FRANK RODER,
THEO. BERCKSON,	J. R. RENGSTORFF,
J. B. CAMORS,	F. RICKERT,
M. FRANK,	LOUIS RUCH,
E. FROTSCHER,	A. G. RICKS,
F. FISHER,	F. RICKERT, Jr.,
H. R. GOGREVE,	WM. B. SCHMIDT,
S. AYMAN,	H. SCHULZE,
JULIUS KEIFFER,	LOUIS SCHWARZ,
J. H. KELLER,	J. G. SPOR,
C. H. MILLER,	JAS J. SCHMIDT,
JOHN NELSON,	HY. WELLMANN.

Dix-septième Etat Annuel
—DE—
L'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1886:

Primes reçues:		
Sur risques de feu		$229,184 38
Sur risques de marine		10,142 12
Sur risques de rivière		5,696 66
		$245,023 19
A ajouter, primes non acquises de 1885		136,280 00
Primes totales		$381,303 19
A ajouter, intérêts et profits et pertes		19,476 90
Revenus		$400,780 09
A déduire, pertes payées		
Sur risques de feu	$169,571 88	
Sur risques de marine	16,024 89	
Sur risques de rivière	958 19	
	$186,554 96	
Retour de primes et cancellations	10,000 64	
Commissions et réductions (rabais)	41,135 19	
Réassurances	25,795 55	
Taxes et licences	2,242 52	
Dépenses de bureau et d'agence, salaires, bureau des assureurs, corps de sauvetage, loyers, publications, etc.	33,064 66 —	$298,882 52
Surplus		$101,897 57
Primes non acquises de 1886	$ 70,255 00	
Pertes ajustées et non ajustées	30,443 94	
Balance	1,198 63 —	$101,897 57

ACTIF.

Argent en caisse	$ 37,116 23
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi	15,000 00
Argent entre les mains d'agents en Europe	3,618 90
$10,000 Bons des Etats-Unis 4 o/o	12,700 00
$121,000 Bons Consolidés de la Nlle-Orléans	138,910 00
$56,940 Bons à Primes de la Nlle-Orléans	64,343 39
Primes en voie de recouvrement entre les mains d'agents	39,719 82
Prêts sur hypothèque	47,484 34
Billets à recevoir	2,665 00
Billets à recevoir pour primes	3,406 55
Actions et autres valeurs	12,389 52
Meubles et installations de bureau	2,500 00
Total	$381,353 55

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

G. LANAUX, Président.
GEO. LANAUX, JR., Secrétaire p. t.

Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce 7 janvier 1887.

CHAS G. ANDRY, Notaire.

ETAT DE SITUATION SEMI-ANNUEL
—DE LA—
Banque Mutuelle Nationale,
A la clôture des affaires le 31 décembre 1886.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$714,665 61
Bons des Etats-Unis et autres valeurs		352,105 00
Change du pays, banques et banquiers		126,861 60
Effets immobiliers, meubles, installations		22,600 20
Comptant, y compris les chèques pour le Comptoir d'Echange		216,383 78
Fonds de rachat entre les mains du Trésorier des Etats-Unis		2,250 00
Total		$1,433,626 28

PASSIF.

Capital payé		$300,000 00
Fonds de surplus		80,000 00
Circulation		45,000 00
Profits individuels		16,555 03
Dividendes non-payés		224 00
Dividendes déclarés maintenant		12,000 00
Dépôts individuels	$741,878 61	
Dû par des banques et banquiers	236,068 64 —	$977,947 25
		$1,433,626 28

J. T. HARDIE, Président.
LLOYD R. COLEMAN, Vice-Président.
JOSEPH MITCHEL, Caissier.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands de la Nouvelle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

Trente-deuxième Etat de Situation Annuel.

CONFORMÉMENT aux exigences de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues durant l'année expirant mai 1887, y compris les primes non acquises de la précédente année—

Primes sur les risques d'incendie		$185,875 30
Primes sur les risques de mer		6,577 07
Primes sur les risques de rivières		4,703 65
Total des primes		$197,156 02
Moins les primes non échues		54,874 00
Primes nettes acquises à la date du 31 mai 1887		$142,282 02
Pertes payées—		
Sur risques d'incendie	$60,245 05	
Sur risques maritimes	3,078 48	
Sur risques de rivières	1,522 90	
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	3,386 98	
Réassurances et primes remboursées	19,627 13 —	77,930 54
Profits		$64,351 48
Moins 7½ 0/0 dividende payé	$45,000	
Réserve pour les réclamations non ajustées	15,000	60,000 00
En plus		4,351 48

La Compagnie a l'actif suivant:

Immeuble	$282,327 06
Actions de Banques, de Compagnies de Chemins de fer et autres	56,736 77
Billets garantis par hypothèques et nantissements	104,939 96
Billets à recevoir	54,724 51
Primes en voie de recouvrement	23,573 97
Action de la compagnie du chantier "Dry Dock" de Vallette	11,362 50
Jugements sur les billets hypothécaires	4,333 00
Comptant en caisse	26,772 25
	$542,771 01

L'exposé qui précède est une copie juste, vraie et exacte des livres de la Compagnie.

G. W. NOTT, Secrétaire. P. POURCHY, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Fait et signé pardevant moi e 13me jour du mois de juin 1887.

S. B. TRIST, Notaire.

DIRECTEURS:

D. A. Chaffraix	Jos A. Shakspeare
M. W. Smith	W. H. Bofinger
Paul Capdevielle	Jno B. Lallande
Aristide Hopkins,	D. Fatjo,
Paul Fourchy,	U. Bassetti
Alden McLellan	

14 juin—1m

20me Etat de Situation Annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurances Germania
De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT aux exigences de sa charte, la compagnie publie son état de situation pour l'année prenant fin le 31 décembre 1886:

Primes d'incendie		$175,959 67
Primes de mers		4,306 08
Primes de rivières		2,240 24
Primes totales		$182,505 99
A ajouter: Risques non expirés de 1885		41,769 60
Primes totales		$224,275 59
A ajouter Intérêt, profit et pertes, etc.	22,813 96	
Moins traitements et dépenses générales	12,114 68 —	11,699 28
Fonds de surplus de 1885		17,000 00
Total		$252,974 87
Pertes payées—		
Sur les incendies	60,172 06	
Sur les mers	494 41	
Sur les rivières	4,496 46	
	$65,164 93	
Réassurances	36,483 42	
Réfractions et primes remboursées	51,635 06	
Taxes d'Etat et de ville, Bureau des Underwriters, corps de sauvetage, commissions	9,271 54 —	162,554 95
Surplus total		$90,419 92
Réserve pour—		
Primes non acquises	27,501 16	
Pertes non payées	13,251 74	
Dividende 5 o/o déclaré et payé en juillet 1886	10,000 00	
Dividende 5 o/o déclaré en janvier 12 1887	10,000 00	
Fonds de surplus de 1886	29,367 02	
		$90,419 92

ACTIF.

Bons à primes	596 42
Primes en voie de perception	20,992 88
Prêts et nantissements	17,970 00
Prêts et hypothèques	6,225 00
Bons des Etats-Unis et d'Etat, Bons de ville consolidés et Bons à prime de ville	113,404 00
Actions d'assurances, banques, valeurs sur le crédit mobilière	500 00
Bâtisse 81 rue du Camp et autre immeuble	79,119 11
Meubles de bureau et installation	2,532 75
Argent en banque	28,079 76
Total	$290,419 92

Cet exposé est une copie exacte des livres de la compagnie.

(Signé) H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait et souscrit pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 14me jour de janvier 1887.

W. O. HART, Notaire.

Le Bureau de Direction s'est réuni le 13 de ce mois, et, après avoir placé au crédit du fonds de surplus $2,367 02 formant un total de $19,367 02, a déclaré un second dividende semi annuel de 5 pour cent faisant 10 pour cent d'intérêt pour l'année sur le capital, pour l'année finissant le 31 décembre 1886, dividende payable sur demande.

DIRECTEURS.

H. ZUBERBIER,	JAS D. EDWARDS,
J. J. WECKERLING,	LOUIS GRUNEWALD
J. HASSINGER,	F. W. DIELMAN,
GEO. H. BRAUGHN,	JOHN THORN,
FRANK VATTER,	J. B. MEYERS,
HERM. CURTIUS,	A. G. RICKS,
J. J. LANGLES,	W. W. HUCK,
J. B. MERILH,	C. J. FISCHER

Succession de Veuve Mary McKennon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 21,445—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Gabriel Villere, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

14 sept—14 18 23

ASSURANCES

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

No. 3 rue Carondelet.

CONFORMÉMENT aux exigences de sa charte la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie l'exposé suivant de ses affaires du 1er janvier au 31 décembre 1886:

Primes d'incendie	$277,197 19	
Primes maritimes	19,946 53	
Primes de rivières	10,846 17	
		$307,989 89
Primes acquises de 1885		71,482 96
Total des primes		$379,472 85
A déduire—		
Primes non acquises de 1886	$75,785 78	
Primes remboursées	80,884 78	
Réassurances	7,827 61	$164,498 17
Primes acquises nettes		$214,974 [illegible]
A ajouter—Intérêt, loyers, sauvetage		24,190 41
Revenu net		$239,165 15
A déduire—		
Pertes sur les incendies de 1885	$48,374 82	
Pertes sur les incendies de 1886	142,873 30	$191,248 32
Pertes sur les mers en 1885	382 42	
Pertes sur les mers en 1886	17,959 76	18,342
Pertes sur les rivières en 1885	5,706 11	
Pertes sur les rivières en 1886	906 85	6,612 96
Pertes payées	$216,203 39	
Commissions	15,181 38	
Taxes d'Etat, de ville et licences	6,892 24	
Dons charitables	948 10	
Dépenses imposées par la loi, honoraires d'avocat	1,069 80	
Board of Underwriters corps de Babcock et de Sauvetage	4,405 07	
Dépenses générales et salaires	38,795 79	
Dividendes de jan 1886	$12,500 00	
Profits et pertes	25,905 41	$38,405 41
		$321,906 02
Excédant pertes et dépenses sur les revenus		$82,720 88
Pertes ajustées		32,961 20
		$115,681 08

La Compagnie a l'actif suivant, valeur sur le marché le 31 décembre 1886:

Comptant en banques	26,486 65
Bons des Etats-Unis 4 pour cent, Bons de première hypothèque de Levee Steam Cotton Press, de la Bourse au Coton de la Nouvelle-Orléans, de la compagnie des Water Works de la Nouvelle-Orléans, de la compagnie du chemin de fer de la ville de la Nouvelle-Orléans, la compagnie de pompiers de St Bernard, du bataillon d'artillerie de Washington, des bons de ville consolidés et des bons à prime	233,986 60
Actions du N. O. City R R. Co, de la Banque Nationale de l'Etat, du Vallette Dry Dock Co, du N. L. Jockey Club, de la Bourse au Coton de la Nlle-Orléans et de l'association du cimetière de la Métairie	90,560 00
Billets de première hypothèque prêts sur demande garantis par des sécurités et billets à recevoir pour primes	35,971 79
Immeubles divers et meubles de bureau	79,774 50
Primes en cours de collection	35,375 98
Dû par des compagnies d'assurances	2,905 64
Comptant en la possession d'agents de compagnies en Europe	487 52
Mandats d'Etat et de ville	1,314 75
Intérêt sur des billets hypothécaires	3,905 85
Au crédit du "suspense account" un jugement en faveur de la compagnie $4,940 00	
Divers débiteurs 459 82	96,409 82
	$497,109 74

L'exposé qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.

(Signé) J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

Fait et signé pardevant moi, le 14me jour de janvier 1887.

(Signé) JAS FAHEY, Notaire.

DIRECTEURS.

THEO BRIERRE,	JOHN W. HINCKS,
EDW. J. BOBEY,	P. POUTZ,
GUST. PITOT,	C. T. DUGAZON,
A. SCHREIBER,	D. FATJO,
C. E. SCHMIDT,	H. GALLY,
J. TUYES.	W. C. C. CLAIBORNE Jr.

Quinzième Etat de Situation
—DE LA—
Compagnie d'Assurances du Peuple
De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires durant l'année finissant le 31 Déc. 1886:

PRIMES REÇUES:

Sur risques d'incendie	$104,349 76	
Sur risques de rivière	2,892 59	
Sur risques de mer	2,442 74	
		$109,685 02
Ajoutez: primes non acquises de 1885		32,267 06
		$141,952 08
A déduire:		
Primes remboursées, annulées, réfraction	$39,171 34	
Réassurances	6,015 57	
		[illegible]
		$106,764 97
Pertes, etc., payées durant la même période—		
Sur incendies	$92,459 96	
Sur les rivières	1,042 70	
Sur les mers	1,314 27	
Taxes d'Etat et de ville, Corps de Sauvetage, Board of Underwriters, traitements des employés, frais divers, moins sauvetage et intérêt	15,869 21	
		$110,736 24
		$5,971 27

ACTIF.

Comptant	$2,696 79
Primes en voie de recouvrement	17,368 15
Immeubles	36,782 49
Actions de banques et autres	36,644 79
Meubles et installation de bureau	2,370 25
Billets garantis par nantissements	3,819 68
Billets garantis par hypothèques	8,608 06
Billets à recevoir	2,060 27
	$110,300 48

Ce qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.

ERNEST FRAGST, Président.
M. POPOVICH, Vice-Président.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Fait et signé pardevant moi, ce 22me jour janvier 1887.

J. BEND[illegible], Notaire.

INSTITUTION OURTO.

Pensionnat et Externat,

Coin St-Philippe et Prieur.

LES cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés. Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Ourto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offerts aux élèves sans prix extra.

Il y a un cours d'Espagnol et d'Allemand.

7 août—

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

Bureau No 33 rue du Camp.

DOUZIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL

CONFORMÉMENT à l'Article 10 de sa Charte, cette Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année qui s'est terminée le 31 décembre 1886:

Primes sur risques d'incendie		$ 99,705 12
" " de rivières		3,399 55
" " maritimes		3,427 90
		$106,532 57
A ajouter primes non acquises pour 1885		29,613 70
		$136,146 27
A déduire:		
Pertes d'incendie	$40,505 97	
Pertes de rivières	2,084 50	
Pertes maritimes	1,252 95	
Réduction	10,071 41	
Réassurances	10,070 71	
Primes remboursées	5,602 79	
Dépenses, Commissions, Taxes, Loyer, Board of Underwriters, Babcock, Corps de patrouille, etc., moins escompte et intérêt	18,349 52	$87,137 85
		$49,008 42
Réservé pour pertes non réglées	$3,431 56	
Intérêt déclaré le 1er juillet 1886	7,307 23	
Intérêt et dividendes déclarés ici	15,318 81	
Réservé pour primes non acquises de 1886	22,950 82	
		$49,008 42

La Compagnie possède l'actif suivant:

Billets d'action	$4,918 22
Prêts sur nantissement et hypothèques	162,749 29
Billets à ordre	5,336 56
Propriétés foncières	15,000 00
Argent comptant et argent en banque	80,304 94
Primes en voie de collection	20,465 89
Meubles de bureau	4,448 53
	$301,223 44

PASSIF.

Capital	$150,000 00
Réserve pour pertes non estimées	3,431 56
Intérêt et dividendes	24,943 53
Réserve pour primes non acquises, Fonds de réserve et surplus	122,848 35
	$301,223 44

L'exposé ci-dessus est une copie fidèle et exacte prise dans les livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

R. H. RENNERS, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, ce 19e jour de janvier 1887.

W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1887.

A une réunion du Conseil de Direction tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt et les dividendes suivants, sur demande: DIX POUR CENT d'intérêt annuel et CINQ POUR CENT d'intérêt sur le capital payé, faisant un total de QUINZE POUR CENT par an. VINGT CINQ POUR CENT de dividende sur les primes participantes, avant août.

I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. RENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

J. ALEXANDER,	LEON BERTOLI,
H. H. KERHORST,	PHIL. BECK,
PETER BLAISE,	P. EGAN,
H. ELLERMAN,	JNO. FITZPATRICK
C. T. GAUCHE,	CHAS HEMARD,
A. H. ISAACSON,	I. N. MARKS,
A. A. MAGINNIS,	WASH. MARKS,
T. PRUDHOMME,	A. H. SIEWERD,
OTTO THOMAN,	JNO. EVERETT.

25 janv—Mar Jeu—1 mois

ETAT DE SITUATION
—DE LA—
New Orleans National Bank
De la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat de la Louisiane.

A LA CLOTURE DES AFFAIRES, Le 1er août 1887.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$ 1,283,903 30
Surtirages		1,223 00
Bons des Etats Unis, pour garantir la circulation		200,000 00
Bons des Etats-Unis pour garantir les dépôts		200,000 00
Bons des Etats-Unis en main		4,250 00
Autres actions, bons et hypothèques		766,851 25
Dû par agents de réserve		107,059 73
Dû par d'autres banques nationales		57,037 7[illegible]
Dû par banques d'Etat et banquiers		9,250 91
Propriétés foncières, meubles, etc.		109,645 40
Dépenses courantes et taxes payées		6,139 34
Primes payées		106,346 62
Chèques et autres valeurs au comptant	164 42	
Echanges pour le Clearing House	273,916 26	
Billets d'autres banques	64,636 00	
Circulation fractionnaire (y compris les nickels)	26 83	
Espèces (y compris les certificats d'or du trésor)	287,299 00	
Legal tender notes	252,000 00 —	828,042 51
Fonds de rachat avec le trésorier des E.U. 5 pour cent de circulation		9,000 00
Total		$3,688,858 83

PASSIF.

Capital		200,000 00
Surplus		400,000 00
Profits non divisés		71,269 80
Billets de Banque Nationale en circulation		180 000 00
Dividendes non payés		250 00
Dépôts individuels à tirer sur chèques	2,329,879 42	
Certificats de dépôt sur demande	29,392 42	
Certificats de dépôts à échéance	2,000 00	
Chèques certifiés	1,871 10	
Chèques du caissier en circulation	13,012 73	
Dépôts des Etats-Unis	123,844 08	
Dû à d'autres banques nationales	229,989 61	
Dû aux banques et banquiers d'Etat	52,910 25 —	2,837,339 00
Total		$3,688,858 83

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi: WILLIAM PALFREY, caissier de la Banque ci-dessus, je jure solennellement que l'exposé ci-dessus est véridique au mieux de ma connaissance et de ma croyance.

WM. PALFREY, Caissier.

Fait sous serment devant moi, ce 5me jour d'août, 1887.

GEO. W. CHRISTY, notaire.

Pour copie conforme:

WM. T. BENEDICT,
C. H. BECK,
JOHN T. MOORE, Jr.,

Testé— Directeurs.

FEUILLETON.

No. 22 Commencé le 31 août.

LA MERE MICHEL

—PAR—

PAUL SAUNIÈRE.

PREMIÈRE PARTIE.

--Suite--

—Que voulez-vous? Il faut bien voir les choses comme elles sont. Vous m'avez pour ainsi dire forcé la main hier, en me faisant annoncer, plus tôt que je ne voulais, votre mariage avec Hélène, ayez au moins le courage de supporter les conséquences.

—Je l'aurai, chère madame, mais j'espère encore que vos sinistres appréhensions ne se réaliseront pas.

—Nul ne le souhaite plus vivement que moi, mon pauvre Maxime, mais je vous devais la vérité,—ne fût-ce que pour vous rappeler que si Hélène est dès à présent votre femme, si elle a droit à votre amour, elle a droit aussi à vos respects.

—Je l'aime trop pour l'oublier jamais, protesta le jeune comte.

—Alors, à votre tour, vous êtes-vous enfin occupé de votre succession? Avez-vous pioché votre code?

—Je viens de passer deux heures avec lui, madame, répondit Maxime.

Et il la mit au courant de la procédure que cette mort malheureuse allait nécessiter. Alors, comme il se désolait de ne pouvoir pas donner sur-le-champ à sa fiancée le luxe dont il aurait voulu l'entourer.

—Bah! fit gaîment Mme de Rochetaille, ne vous occupez pas de cela, mon ami. Nous trouverons bien le moyen de vivre jusque-là sans trop nous priver.

Maxime la regarda, confondu.

En réunissant leurs deux fortunes et ses appointements, à peine arriveraient-ils à un revenu de quinze mille francs par an. C'était de quoi manger, oui; mais de quoi vivre, dans la large acception du mot, ce n'était rien.

Il admira cette philosophie. Il estima même fort heureux que la marquise prît si gaiement la chose, car c'était précisément sa pauvreté qu'il avait empêché de se déclarer plus tôt.

Mme de Rochetaille ne lui laissa, du reste, pas beaucoup le temps de s'appesantir sur cette question. Sous prétexte de donner quelques ordres, elle sortit et laissa Maxime seul avec sa fille.

C'était, en effet, le meilleur moyen de lui faire tout oublier.

La main dans la main, les yeux dans les yeux, les deux jeunes gens se dédommagèrent pour la première fois de la contrainte qu'ils s'imposaient depuis si longtemps!

Le dîner et la soirée ne furent pour Maxime qu'une longue ivresse. Pour la première fois de sa vie, il était pleinement heureux, heureux de ces mille riens qui sont des énormités pour les amoureux.

Le soir, quand il regagna son logement de la rue Chaigrin, arrangé pourtant de ses propres mains avec tant de goût, d'art et de patience, il le trouva désert et froid. Fort heureusement, l'image d'Hélène l'y avait suivi, car il ne respirait et ne vivait plus que pour elle.

Aussi, afin de ne pas perdre un temps précieux, rédigea-t-il aussitôt la note que son chef de bureau lui avait demandée pour le conseil.

Le lendemain matin, il alla chez un avoué, dont le maître clerc était un de ses anciens camarades de l'école de droit. Il lui exposa l'affaire, le chargea de commencer dès aujourd'hui la procédure et le pria surtout de ne pas perdre une minute des délais stipulés par la loi.

Le jour même, il reprenait ses occupations au ministère et faisait partir pour New-York le document qu'il avait préparé.

Alors il attendit patiemment les huit jours que Peterboom lui avait demandés, avant d'aller chercher sa réponse.

VIII

COMMENT MANŒUVRAIT LE GÉNÉRAL PETERBOOM.

Le vendredi suivant, une semaine après sa première visite au baron, Maxime se rendit avenue Friedland.

Le valet de pied prit sa carte, la remit à son maître et l'introduisit aussitôt.

Maxime s'inclina devant Peterboom avec une politesse froide, et prit place sur le fauteuil que celui-ci avait offert.

—Monsieur, lui dit-il, je viens, ainsi que vous m'y avez engagé, savoir si vous avez écrit à la maison van Kuysen et si elle vous a répondu.

—N'en doutez pas, monsieur. C'est le premier soin dont je me sois acquitté dès que vous m'en avez manifesté le désir, bien qu'il n'y eût pas urgence absolue à le faire sitôt.

—Comment? demanda Maxime.

—Sans doute, monsieur. Je vous ai dit que je vous étais très reconnaissant de ce que vous aviez fait pour nous; je tiens à vous prouver que je m'intéresse beaucoup à tout ce qui vous concerne. J'ai consulté la personne qui est chargée dans ma maison de conduire les affaires litigieuses. Y avez-vous songé de votre côté? Savez-vous bien quelle est exactement votre situation?

—Je le sais, monsieur, répondit Maxime, d'abord parce que c'est mon métier, puisque je suis docteur en droit, ensuite parce que je suis allé chez mon avoué, qui m'a renseigné sur les formalités de procédure nécessaires en pareil cas.

—Ah! fit Peterboom, un peu déconcerté, car il comptait [illegible] pour effrayer le jeune com[illegible] révélations qu'il allait lui f[illegible]

—Et je vais, en v[illegible], poursuivit Maxime, port[illegible]tude les pièces qu'il m'a de[illegible]

—Alors, repri[illegible]ons savez que le jugement d[illegible] d'absence ne sera guère pro[illegible] quinze ou dix-huit mois....

—Et que je ne [illegible]e envoyé en possession provi[illegible] succession que cinq ans après le prononcé du jugement, oui monsieur.

—Donc, vous le voyez, rien ne presse, ainsi que je vous le disais tout à l'heure.

—Je ne suis pas de votre avis, monsieur, répliqua Maxime. J'ai, dès à présent, des mesures conservatrices à prendre pour que cette succession soit sauvegardée. Or, je n'en connais pas le chiffre exact, ce qui a bien son importance, et c'est pourquoi je m'étais adressé à vous.

—Je vous remercie de cette preuve de confiance, cher monsieur. Malheureusement, la maison van Kuysen ne m'a pas répondu dans le sens que vous auriez désiré....

Il mentait impudemment. La maison Van Kuysen, à qui il avait écrit bien plus par curiosité que par intérêt pour Maxime, lui avait donné le chiffre exact des sommes versées par Lucien de la Roudière et avait ajouté qu'elle tenait cet argent à la disposition de qui le réclamerait en vertu de titres authentiques,—à défaut de pouvoir présenter les traites dont le vicomte était porteur.

—Que vous a-t-il donc été répondu? interrogea Maxime.

—Que la maison était en effet débitrice de sommes assez importantes, répondit le banquier, mais qu'elle était décidée à ne les rendre qu'en échange des traites que le correspondant de New-York avait remises au vicomte.

—Ainsi, l'on ne vous a pas communiqué le chiffre des sommes versées?

—Non, monsieur.

—C'est fâcheux, dit froidement Maxime, mais ce n'est après tout qu'un retard de trois semaines ou un mois.

—Vous croyez? fit Peterboom, vexé que le jeune comte supportât sans broncher cet échec.

—J'en suis sûr, monsieur. L'enquête à laquelle va procéder notre consul à New-York, d'après les instructions que le ministère lui a déjà transmises, me donnera certainement satisfaction sur ce point essentiel dans le délai que je viens de vous indiquer.

—Je le souhaite vivement, cher monsieur, dit le baron, qui ne s'attendait pas à trouver un ennemi si bien cuirassé d'avance contre ses attaques,—car, reprit-il, c'est fort dur pour vous de ne pouvoir entrer en possession de cette fortune avant six ou sept ans.

—En quoi donc, monsieur? Je n'avais jamais compté pour m'enrichir sur la mort de mon oncle,—encore moins sur sa mort immédiate. Je n'avais, par conséquent, aucune hâte de modifier le genre de vie que je mène depuis huit années.

—Je n'en doute pas, mon cher monsieur, mais la mort était précisément la seule chose avec laquelle il faille compter, et la mort vous ayant donné une fortune, il ne vous en paraîtra pas moins dur de l'attendre si longtemps dans les circonstances actuelles.

—Quelles circonstances?

—Dame.... si ce que j'ai lu et entendu dire est vrai, n'allez-vous pas vous marier avec Mlle de Rochetaille?

—En effet, monsieur. Mme la marquise m'a accordé la main de sa fille.

—Ce qui n'ira pas tout seul non plus, fit observer Peterboom.

—Pourquoi donc?

—Parce que, vous ne l'ignorez pas plus que moi, le marquis a disparu depuis longtemps, n'a pas donné signe de vie et que vous n'êtes pas près d'obtenir son consentement.

—Nous avons prévu le cas, monsieur, et nous ne désespérons pas de trancher prochainement ce nœud gordien.

—Que vous l'espériez, je le conçois, mais que vous y arriviez prochainement, j'en doute fort, répondit le banquier en hochant la tête.

Puis, avec une feinte brusquerie, il se redressa et se tourna vers Maxime.

—Tenez, dit-il, si j'étais davantage votre ami et si vous daigniez écouter la raison, je vous ferais remarquer que vous êtes engagé dans deux impasses, dont il ne vous sera pas facile de sortir au gré de vos désirs.

Non seulement la fortune de votre oncle vous échappe inévitablement pendant six ou sept ans, mais encore vous ne tenez encore pas la main de Mlle de Rochetaille et peut-être ne la tiendrez-vous pas de sitôt.

—Que voulez-vous dire, monsieur?

—Je veux dire que, si vous ne retrouvez pas le marquis, vous serez forcé d'attendre que sa fille ait atteint l'âge de sa majorité légale pour faire au parquet, à défaut du consentement paternel, les sommations indispensables.

Maxime ne l'ignorait pas, mais il ne s'était jamais arrêté à l'idée d'un semblable déboire. Il ne répondit pas.

Le baron s'empressa de mettre à profit ce léger avantage.

—Remarquez, poursuivit-il, que je ne prévois même pas le cas où le marquis, ayant fait connaître sa retraite et ses intentions, s'opposerait à ce mariage. C'est pourtant fort admissible, non pas en raison de votre haute personnalité, qui est à l'abri de toute atteinte, mais en raison de votre fortune, si modeste qu'elle pourrait à bon droit lui paraître insuffisante.

—C'est le moindre de mes soucis, dit Maxime. Le marquis comprendra sans peine que six ou sept ans sont bientôt passés.

—Assurément, mais cela fait toujours sept ans, et cela compte dans la vie d'un homme! riposta sentencieusement le baron. Vous voilà donc entouré d'obstacles que vous ne renverserez pas aisément, quand il vous aurait été si facile de vous créer immédiatement une situation brillante, et qui vous eût délivré d'un coup de toutes ces préoccupations, pour ne pas dire de ces angoisses.

Le jeune comte eut un sourire imperceptible. Est-ce que Peterboom allait revenir à la charge et lui offrir à nouveau la main de Charlotte?

—Ainsi que je vous le disais, il y a huit jours, continua le banquier, vous auriez trouvé facilement, avec votre nom et votre intelligence, dix pères de famille pour un qui vous auraient mis sur-le-champ une fortune dans la main avec celle de leur fille, qui vous auraient aplani les difficultés de la route, auraient fait agir en votre faveur et leurs amitiés et les influences que l'argent donne toujours,—quoi qu'on en dise,—qui vous auraient fait atteindre, en un mot, la position élevée à laquelle vous avez droit par votre naissance, par votre valeur personnelle. Et ce n'est point un rêve que cela, c'est une réalité, mon cher monsieur. Et vous l'auriez atteinte avant six ou sept ans, c'est-à-dire avant l'heure où vous vous déclarerez peut-être heureux de n'avoir pas surmonté les obstacles contre lesquels vous vous préparez à lutter.

Maxime ne s'était pas trompé. Le baron n'avait pas renoncé à le convaincre. C'était toujours de Charlotte qu'il était question.

Et ce qu'il y avait de plus triste à penser, c'est que le Hollandais, avec son gros bon sens pratique, avait parfaitement raison. C'est que, s'il avait plaidé devant un homme moins épris que Maxime, il aurait certainement obtenu gain de cause.

Peterboom lut sur le visage du comte les pensées qui s'y reflétaient; il vit passer le nuage de tristesse qui obscurcit un instant ce jeune front, il eut une lueur d'espoir.

Mais Maxime était de ceux que les obstacles excitent au lieu de les démonter. Il était en outre trop éperdûment amoureux et trop homme d'honneur pour renoncer jamais à la main d'Hélène. Néanmoins, il se souvint des conseils de la marquise et ne voulut pas rompre brusquement en visière avec Peterboom.

—Je vous remercie de vos excellents conseils, monsieur, lui dit-il. Je reconnais qu'ils sont la raison même; mais l'amour et la raison ont-ils jamais marché de compagnie? Vous savez bien le contraire. Or, j'aime Mlle de Rochetaille de toute mon âme et, puisque vous me tenez en aussi grande estime que vous avez bien voulu dire, je suis certain que vous m'estimerez plus encore de lui garder la foi jurée, car, plus il y aura de difficultés à vaincre, plus j'aurai de mérite à en triompher.

A ces mots, il se leva, salua profondément le baron et se dirigea vers la porte.

Peterboom était visiblement déconcerté. Cependant il fit contre fortune bon cœur, reconduisit Maxime jusqu'au seuil de son cabinet et s'inclina devant lui avec une politesse un peu plus rigide qu'il n'aurait voulu.

Mais dès que la porte se fut refermée:

—Ah! misérable entêté! fit-il d'une voix rauque, en le menaçant du regard.

Maxime s'éloigna. Il avait eu beau entourer son refus de formules les plus dilatoires, ce n'en était pas moins un refus, auquel l'amour-propre du banquier serait assurément très sensible. Mais le mal était fait et il était sans remède.

Un ennemi comme le baron n'était pas fait pour l'effrayer.

Il se dirigea d'un pas rapide vers la rue Montmartre, où demeurait son avoué.

Comme il traversait la place de la Bourse, il s'arrêta court, pour observer une femme qui venait de la rue Vivienne, se dirigeait de son côté, et entrait précisément dans cette maison à deux issues, où l'avait conduit, quelques jours avant, la mère Michel.

A l'instant lui revinrent en mémoire les soupçons qu'il avait conçus quand il s'était trouvé pour la première fois en présence de cette singulière marchande à la toilette.

Car, ces soupçons, il ne les avait écartés qu'en raison des impossibilités matérielles et morales qu'ils lui opposaient.

En effet, c'était avec la marquise de Rochetaille qu'il trouvait à la mère Michel une certaine ressemblance d'organe et de visage. En vérité, c'était trop absurde pour qu'il s'y arrêtât.

Comment admettre que la marquise oubliât son rang et sa dignité au point d'exercer un pareil métier? Comment et où aurait-elle opéré, chaque jour, le travestissement qui la métamorphosait ainsi? Non, ce n'était pas possible.

Ainsi avait pensé Maxime. Déjà même il avait oublié la mère Michel, à qui, Dieu merci! il comptait bien n'avoir plus à faire.

Mais voilà que, tout à coup, au moment où il y songeait le moins, il se reprenait à douter. Cette femme qu'il avait observée, suivie des yeux, venait entrer dans la maison à double issue, c'était la marquise de Rochetaille!

Comme il risquait un œil sous la porte cochère, il la vit causer avec la concierge au seuil de sa loge.

Elle était donc connue dans cette maison? Qu'y venait-elle faire? Y avait-elle une amie? Peut-être. Pourtant ce n'était guère l'heure où l'on va faire ses visites. Il n'était que dix heures trois quarts.

Dix heures trois quarts et c'était à onze heures que la mère Michel faisait son apparition dans le magasin de la rue Lamartine.

Quelle bizarre coïncidence! Serait-ce dans cette maison à double issue que la marquise se déguisait tous les jours? Etait-elle réellement la mère Michel?

Plus il y réfléchissait, plus les soupçons de Maxime prenaient un corps.

Ne lui avait-on pas dit que la mère Michel s'était établie depuis quatorze ans? Eh bien! c'est précisément à cette époque que la marquise avait commencé à mener cette vie agitée qui avait étonné ses amis les plus intimes. C'est deux ans plus tard qu'elle avait mis au couvent sa fille Hélène, âgée de sept ans, pour jouir d'une plus grande liberté d'action.

Mais alors l'Association des dames de France, les sociétés de bienfaisance de toutes sortes dont Mme de Rochetaille faisait partie n'étaient donc qu'un prétexte? Quand on interprétait son absence de tel comité par sa présence dans tel autre, en réalité, elle n'était donc nulle part, si ce n'est dans son magasin?

Cela paraissait fort vraisemblable. Si la marquise avait bel et bien payé de sa personne pendant la guerre, à la tête des dames de France, c'est que le commerce était mort à cette époque et lui permettait de consacrer tout son temps à la charité.

Toutes ces idées, tous ces rapprochements, se présentaient à l'esprit du jeune comte avec une rapidité que la plume ne pourrait pas interpréter.

Quand il jeta pour la seconde fois son œil furtif sous la porte cochère, la marquise quittait la concierge et se dirigeait vers le corps de bâtiment situé du côté de la rue Feydeau.

Dès qu'elle eut disparu dans l'escalier de la seconde porte cochère, Maxime se dirigea vers la loge du portier, qui rallumait tranquillement sa pipe éteinte.

Le moment était venu de recourir aux arguments irrésistibles. Il tira ostensiblement de sa poche une pièce de cinq francs.

Pardon, dit-il, je viens de vous voir causer avec une dame que je connais, que j'ai saluée même, mais dont je ne me rappelle pas le nom. Auriez-vous l'obligeance de me le dire?

—Ah! une grande dame brune, tout habillée de noir.

—Précisément.

—C'est Mme Alexandre.

(A continuer.)